



**ARRETE DU MAIRE N° PM-2024-006**  
**PORTANT INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER**  
**REHABILITATION D'UN IMMEUBLE D'HABITATION**  
**28 RUE DES CALQUIERES**

**Monsieur le Maire de la Ville de CLERMONT-L'HERAULT,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 et suivants ;

**VU** l'arrêté municipal en date du 22 août 2018 portant règlement général du stationnement et de la circulation ;

**VU** l'arrêté municipal du 17 juillet 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Marie SABATIER, Premier Adjoint au Maire, en matière de réglementation de la circulation et du stationnement sur la voie publique ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient par mesure de sécurité de réglementer la circulation ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La circulation sera interdite, ponctuellement, rue des Calquières pendant la présence du camion de chantier du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 7 février 2024 et sera rétablie à chaque rotation de ce dernier.

**Article 2 :**

Le stationnement sera interdit sur 2 emplacements devant la résidence « Le Siinos » sis place Saint Paul afin d'y installer une benne de chantier.

Une seconde benne sera installée dans le Rhône au droit du n°28 rue des Calquières.

**Article 3 :**

L'ensemble de ces mesures sera matérialisé par l'entreprise « SAS ADIC » effectuant les travaux et devra présenter cet arrêté à la demande des forces de l'ordre.

**Article 4 :**

**Les travaux sont interdits le mercredi, jour de marché.**

**Article 5 :**

Cet arrêté, valable 1 mois, devra être renouvelé pour être prolongé.

**Article 6 :**

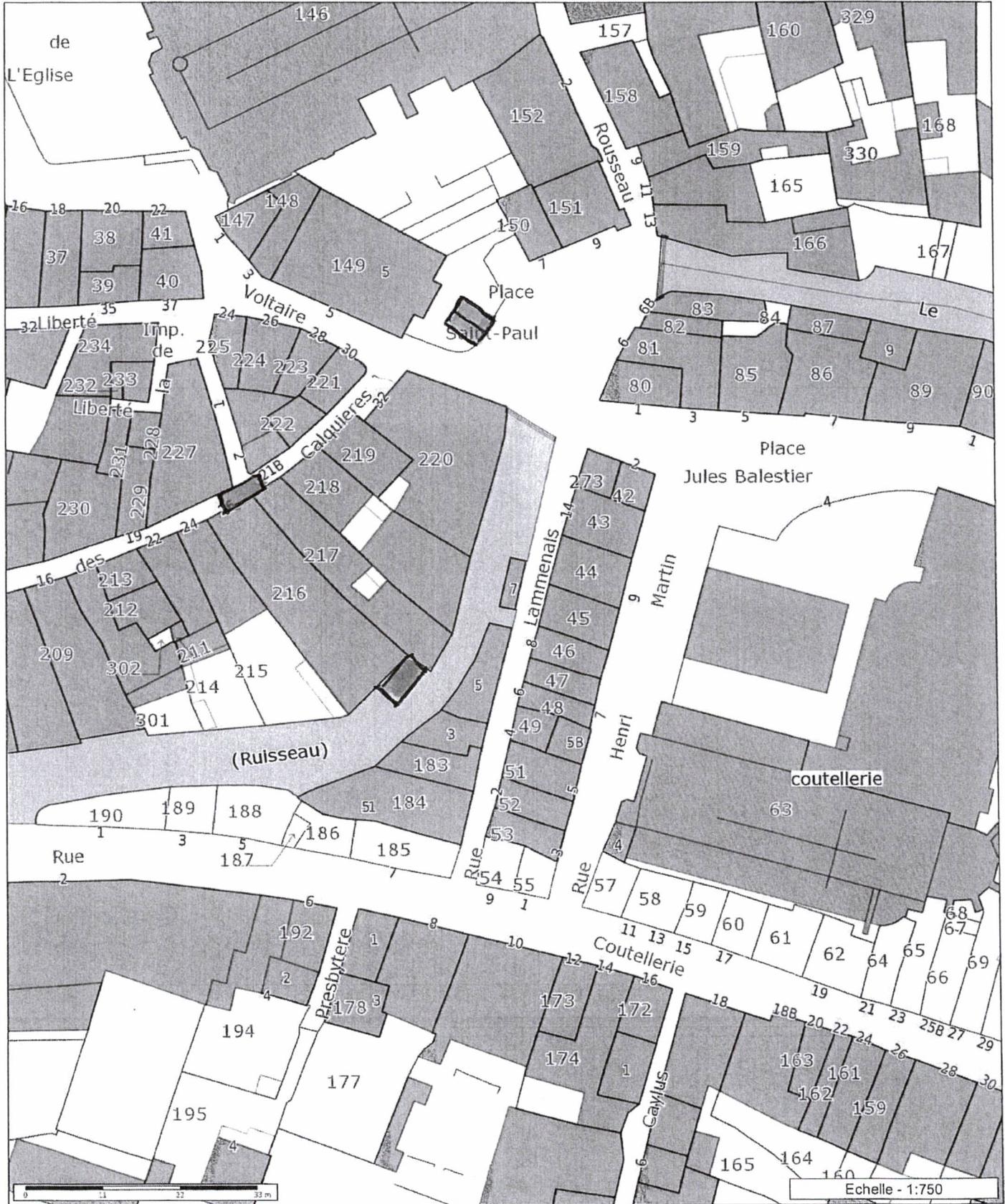
Monsieur Le Responsable de la Police Municipale et les Gardiens placés sous ses ordres, Monsieur le Capitaine, Commandant la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Clermont-l'Hérault sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont l'Hérault, le mercredi 3 janvier 2024.

Par délégation du Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,



Jean-Marie SABATIER.



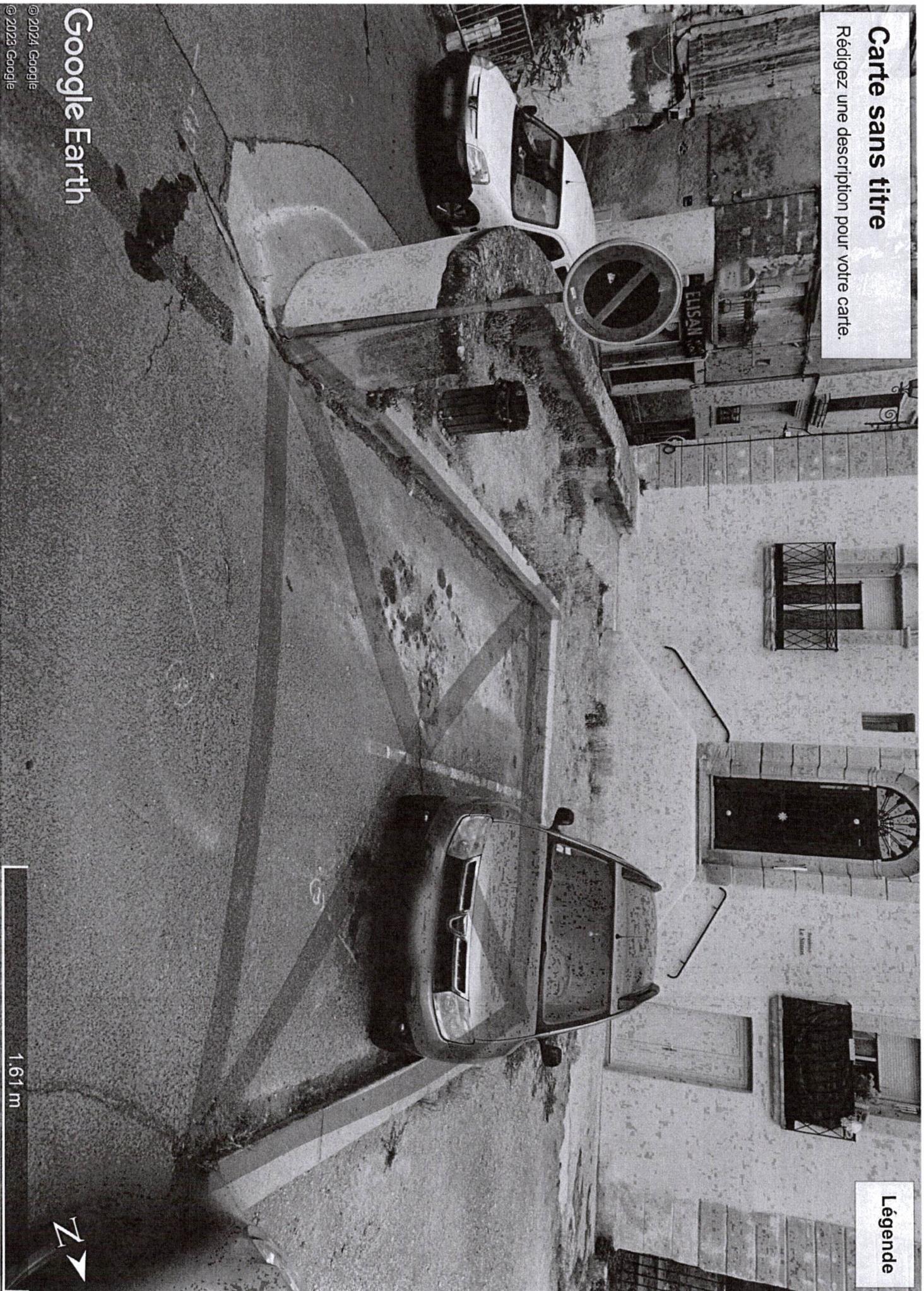
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

-  Bennes à installer
-  Stationnement ponctuel du Camion

# Carte sans titre

Rédigez une description pour votre carte.

Légende



Google Earth

© 2024 Google

© 2023 Google

1.61 m

